

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- [Archives 2022](#) >
- Quel est le montant maximum d'une prime salariale qui peu...

# Quel est le montant maximum d'une prime salariale qui peut être accordée en 2022 ?

Catégorie

Actualité

Publication

11/04/2022

Quel est le montant maximum d'une prime salariale qui peut être accordée en 2022 ?

*Une prime salariale est un avantage non récurrent lié au résultat que vous pouvez accorder à un groupe de salariés s'ils atteignent ensemble des résultats que vous avez préalablement fixés dans des objectifs clairs. C'est un petit plus qui motive vos employés et récompense leur travail. En 2022, la prime salariale maximale peut s'élever à 3.558 euros. Bien entendu, un montant inférieur peut également être accordé.*

## Optimisation des revenus : le bonus salarial

Le gel des salaires vous empêche d'octroyer une augmentation de salaire en dehors des indexations normales et des augmentations barémiques. Vos collaborateurs sont votre atout le plus précieux. Récompensez leurs efforts et offrez-leur une rémunération compétitive assortie d'un bel extra.

## Qu'est-ce que le bonus salarial ?

Le bonus salarial vous permet de tout de même récompenser vos collaborateurs, et ce de manière attrayante et peu onéreuse.

L'exonération fiscale constitue l'accroche principale : aucun impôt sur le revenu des personnes physiques n'est en effet dû sur le bonus et ce dernier est déductible en tant que frais professionnels. L'employeur verse une cotisation de solidarité sur le montant brut, mais celle-ci peut heureusement être déclarée dans l'impôt sur le revenu de la société.

Grâce au régime fiscal favorable du bonus salarial, le montant qui revient à vos collaborateurs au final est plus élevé par rapport à leur salaire ordinaire.

La prime est fiscalement avantageuse tant pour vous que pour votre employé. **Important : vous devez toujours accorder la prime à un seul groupe de collaborateurs.**

## Prime salariale ou prime de résultat ?

Avec une **prime salariale**, vous pouvez motiver vos collaborateurs et leur accorder une prime s'ils atteignent certains objectifs. Vous pouvez également offrir à vos employés un petit extra avec une prime de résultat,

bien que le processus d'attribution d'une prime de résultat et d'une prime de salaire ne soit pas tout à fait le même.

Avec **une prime de résultat**, vous partagez les bénéfices avec vos employés, en plus du salaire fixe.

Dans de nombreux cas, **la prime de salaire est plus intéressante que la prime de bénéfice en raison de ces différences** :

- La prime de salaire peut être accordée à un groupe spécifique de salariés, tandis que la prime de bénéfice est un avantage collectif qui s'applique toujours à tous les salariés de l'entreprise.
- Avec une prime salariale, vous pouvez, en tant qu'employeur, imposer un certain objectif dans l'intérêt de votre organisation ou de votre entreprise.
- Avec une prime de salaire, vous pouvez différencier le montant que vous accordez davantage. Avec la prime de résultat, il n'y a que quatre critères objectifs pour différencier le montant que vos employés reçoivent.

Source : Buurtsuper

[Retour aux actualités](#)